



Programme 2009

Appel à projet n° 3-68

Date limite de réception des réponses : **27 juillet 2009**

Etat de la pratique des analyses de cycle de vie (ACV) ou bilans environnementaux globaux dans les activités de gestion des déchets

Contexte

L'utilisation de méthodes globales d'évaluation des impacts environnementaux, de type analyse du cycle de vie (ACV), pour le diagnostic d'activités de gestion des déchets (sites ou filières), s'est développée au cours de ces dix dernières années. Ces études peuvent être menées soit dans le cadre d'applications locales ou sur la base d'approches plus génériques, visant à être représentatives de diverses situations. Elles peuvent relever d'applications plus ou moins fines et rigoureuses des méthodes normalisées correspondantes. Si ces outils sont de plus en plus répandus, il n'existe cependant pas, à notre connaissance, d'état des lieux de leur utilisation.

Objectifs

L'objectif de l'étude est de réaliser une analyse critique des pratiques de mise en œuvre de ces outils dans le cadre des activités de gestion des déchets au sens large, afin de mieux cerner notamment les approches suivies **par rapport à celles d'autres pays européens**, les objectifs recherchés, les besoins méthodologiques ou de données, les acteurs concernés et leurs rôles. Le domaine d'étude pourra concerner, outre les déchets proprement dits, des activités industrielles connexes (sols pollués, sédiments, ...).

Contenu de l'étude/Programme de travail

Par une recherche bibliographique et par l'interrogation d'acteurs (décideurs nationaux ou locaux, industriels, bureaux d'études, etc.) et dans les limites de la confidentialité requise, l'étude devra :

- Analyser les pratiques d'utilisation des études environnementales globales de type ACV (nombre d'études ; méthodes utilisées et respect des normes en la matière ; type de déchets, de filière ou de mode de traitement concernés, indicateurs étudiés, etc.) :
 - A différentes échelles : au niveau local, au niveau des filières, etc.
 - Quels sont les demandeurs ?
 - Quels sont les objectifs principaux (aides à la décision politique, opérationnelle, ...)?
 - Quelles perceptions par les différents acteurs des apports de ces études (conclusions obtenues, décisions issues de ce type de travaux, etc.) ?
- **Comparer les pratiques en France avec celles de l'étranger**, notamment dans des pays où ces démarches sont davantage répandues voire obligatoires (ex : Grande Bretagne)
- Identifier les structures multipartenaires d'échange et de travail collaboratif autour de l'ACV ayant ou non une spécificité « déchets » dans les différents pays (centres de compétence, chaires, etc.).
- Identifier les pistes de développements pertinents de ces études pour les activités de gestion des déchets
 - Pour les praticiens (ex : développements/ajustements dans les méthodes et dans les pratiques ; sensibilité des résultats aux hypothèses méthodologiques, etc.)
 - Pour les demandeurs (ex : augmentation du recours à ces études, etc.)

Durée de l'étude :

12 mois

Cadre budgétaire :

30 000 à 35 000 euros hors taxes

Remarque :

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire).

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de RECORD : www.record-net.org

Les réponses sont à retourner pour le **27 juillet 2009** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni par *courrier* à l'adresse suivante :

RECORD

Bât. CEI 1

BP 52132

69603 VILLEURBANNE cedex

ET par *courriel* à

contact@record-net.org

Evaluation des réponses

Au delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par RECORD, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate (expériences, publications, etc.), la qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet.